



## **RÈGLEMENT DU TOURNOI 2016**

### **Accès au bureau du registraire**

**Veillez prendre note que l'organisation du tournoi acceptera uniquement le gérant ou l'assistant-gérant de chaque équipe dans le bureau du registraire pour obtenir de l'information. Aucun entraîneur ne sera toléré.**

### **Décision finale**

**Veillez également prendre note que les décisions finales relié à la réglementation et/ou le classement dans chaque classe est sous la responsabilité du bureau du registraire de l'aréna du Palais Des Sports.**

### **Déroulement**

Chaque équipe de chacune des classes jouera trois (3) parties avant de pouvoir se classer pour les demi-finales.

Pour les deux (2) premières parties, chaque équipe de chacune des classes vont jouer une partie au Palais des Sports et une partie au Foyer des loisirs. Par la suite, les gagnants joueront leurs prochaines parties au Palais des Sports et les perdants au Foyers des Loisirs. **Exceptionnellement, dans la classe CC, la partie #30 sera utilisé pour déterminer le gagnant et le perdant pour la 3<sup>e</sup> partie de ces deux (2) équipes.**

Dans toutes les classes, lors des trois (3) premières parties, s'il y a égalité après les trois (3) périodes règlementaires, il y aura une (1) période de repos de deux (2) minutes et une (1) période supplémentaire de cinq (5) minutes à temps arrêté, selon **LE LIVRE DE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DE HOCKEY QUÉBEC**. Les équipes gardent le même côté de la patinoire. Le premier but marqué met fin à la partie. Si après le temps supplémentaire l'égalité persiste, il y aura fusillade tel que le stipule le règlement de jeux de Hockey Québec.

### **La glace sera surfacée après la deuxième période de chaque partie**

La durée des deux (2) premières périodes est de dix (10) minutes et la troisième (3) période est de douze (12) minutes. Les trois (3) périodes sont chronométrées.

Pour la durée du tournoi, si après deux (2) périodes de jeu il y a une différence de sept (7) buts et plus, le temps restera continu et ce jusqu'à la fin de la partie.

### **Les rondes demi-finales se dérouleront de la façon suivante :**

Dans les classes A, B, BB et AA Indépendamment des groupes A et B selon le cas, les quatre (4) premières équipes de chaque classe iront en demi-finales.

La première (1) position jouera contre la quatrième (4) position au Palais des Sports et la deuxième (2) position jouera contre la troisième (3) position au Foyer des Loisirs.

Pour la classe CC, les 2 premières équipes de chaque groupe (A et B) iront en demi-finales.

La première (1) position du groupe A jouera contre la deuxième (2) position du groupe B au Palais des Sports et la première (1) position du groupe B jouera contre la deuxième (2) position du groupe A au Foyer des Loisirs.

**Le bureau du registraire de l'aréna du Palais Des Sports utilisera l'article 9.8 du livre de règlements de Hockey Québec concernant le départage d'égalité pour sélectionner les quatre (4) équipes de chaque classe pour les demi-finales.**

#### **Les rondes des finales pour la médaille d'or, d'argent et de bronze :**

Gagnant des demi-finales (finale pour la médaille d'or et d'argent) au Palais des sports.

Perdants des demi-finales (finale pour la médaille de bronze) au Foyer des loisirs.

Lors des parties de demi-finales et finales, s'il y a égalité après les trois (3) périodes réglementaires, il y aura une (1) période de repos de DEUX (2) minutes et une (1) période supplémentaire de dix (10) minutes à temps arrêté, selon **LE LIVRE DE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DE HOCKEY QUÉBEC**. Les équipes gardent le même côté de la patinoire. Le premier but marqué met fin à la partie. Si après le temps supplémentaire l'égalité persiste, il y aura fusillade tel que le stipule le règlement de jeux de Hockey Québec.

Tous les officiels du tournoi sont accrédités par Hockey Québec. Les règlements de Hockey Québec seront donc appliqués lors du tournoi.

#### **Tirage au sort**

Lors des trois (3) premières parties, un tirage au sort déterminera la position des équipes (local ou visiteur). Ce tirage aura lieu au bureau du registraire respectif (Palais des Sports ou Foyers des Loisirs selon le cas) en présence d'un responsable des deux (2) équipes en cause une heure et demi (1hr 30) avant le début de la partie, ou en présence de deux (2) responsables du tournoi et un (1)

responsable d'une équipe si une équipe n'envoie pas de représentant dans les délais prescrits.

**Exceptionnellement, pour la première partie du vendredi et du samedi matin dans les deux (2) aré纳斯, le tirage au sort sera fait la veille à 20h30 au bureau du registraire respectif. (Palais des Sports ou Foyers des Loisirs selon le cas).**

**Veillez prendre note.** qu'il n'y aura aucun tirage au sort pour les demi-finales et les finales. Les locaux et les visiteurs seront déterminé en fonction du classement des quatre (4) premières équipes lors des trois (3) premières parties.

### **Interdiction de klaxon**

L'organisation du tournoi vous rappelle que selon l'article 7.7.8 de Hockey Québec et la réglementation municipale, il est interdit d'utiliser un klaxon à air comprimé ou un klaxon alimenté par une batterie durant les parties de notre tournoi.

**Pour toutes questions concernant la réglementation ou les papiers nécessaires pour le registraire contactez Mme Lucie Girard au 418-542-7301 ou par courriel à [lucielapointe@live.fr](mailto:lucielapointe@live.fr)**